

Chronique économique

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens**

Band (Jahr): **54 (1983)**

Heft 8: **Rapport d'activité : bilans et perspectives**

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Chronique économique

Données chiffrées concernant les divers éléments de l'indice suisse des prix à la consommation en juin 1983

Les indices et taux de variation des neuf groupes de marchandises et de services sont les suivants :

Groupes de marchandises et de services	Indice juin 1983		Variation en % par rapport à	
	déc. 1982 = 100	mai 1983	mai 1983	juin ^b 1982
Total	101,0	0,4	2,8	
Alimentation	103,6	1,4	2,2	
Boissons et tabacs	100,5	0 ^a	3,7	
Habillement	101,3	0,4	3,2	
Loyer du logement	101,5	0 ^a	4,4	
Chauffage et éclairage	91,8	1,2	-4,0	
Aménagement et entretien du logement	101,3	0,3	2,3	
Transports et communications	99,6	0,0	0,1	
Santé et soins personnels	102,9	0,2	4,9	
Instruction et loisirs	100,2	0 ^a	5,4	

^a N'a pas été l'objet d'un nouveau relevé au cours du mois sous revue.

^b Calculée d'après les valeurs de la nouvelle série converties sur la base de 100 en septembre 1977.

L'indice suisse des prix à la consommation en septembre 1983

L'indice suisse des prix à la consommation, calculé par l'OFIAMI, a subi une légère progression de 0,1% en septembre 1983 par rapport au mois précédent. Il s'est donc inscrit à 101,2 points (décembre 1982 = 100). D'une année à l'autre, le renchérissement s'est élevé à 1,4%, contre 1,7% en août 1983. Ainsi, ce taux est redescendu au bas niveau des années 1977 et 1978.

L'augmentation de 0,1% que l'indice suisse des prix à la consommation a connue en septembre 1983 par rapport au mois précédent s'explique principalement par la montée des indices des groupes **habillement** (+ 0,6%) et **alimentation** (+ 0,3%). En outre, on a noté une légère avance des indices du groupe **chauffage et éclairage** (+ 0,2%), par suite de prix plus élevés pour le mazout, ainsi que des groupes **santé et soins personnels** (+ 0,2%) et **aménagement et entretien du**

logement (+ 0,1%). Quant à l'indice des **transports et communications** (- 0,1%), il n'a reculé que faiblement, étant donné que la majeure partie des baisses de prix annoncées pour l'essence ne sont entrées en vigueur qu'après l'enregistrement statistique des prix. Les trois autres groupes de marchandises et de services n'ont pas fait l'objet d'un nouveau relevé statistique en septembre.

La hausse de l'indice du groupe **habillement** résulte en premier lieu de prix plus élevés pour des vêtements et pour de la lingerie pour dames, hommes et enfants.

En ce qui concerne l'indice de l'**alimentation**, des augmentations de prix se sont fait sentir surtout pour divers légumes, pour de la viande et de la charcuterie ainsi que pour du fromage. Toutefois, les effets de ces hausses ont été en partie atténués par des prix nettement

régressifs pour quelques variétés de fruits et pour des pommes de terre, ainsi que par des baisses de prix – à la suite de campagnes de vente à prix spécial – pour du beurre de table et de la crème entière.

La progression de l'indice du groupe **santé et soins personnels** a été causée par le renchérissement de services des coiffeurs et d'articles de toilette.

La légère avance de l'indice du groupe **aménagement et entretien du logement** est essentiellement imputable à des prix plus élevés pour de la literie,

du linge de lit et de maison, pour des produits de lessive et de nettoyage ainsi que pour des services de blanchissage et de nettoyage chimique.

En raccordant mathématiquement les anciennes séries de l'indice suisse des prix à la consommation à la nouvelle série, on obtient pour septembre 1983 un indice de 126,2 points sur la base de 100 en septembre 1977, et de 212,7 points sur la base de 100 en septembre 1966.

**Office fédéral de l'industrie,
des arts et métiers et du travail**

Données chiffrées concernant les divers éléments de l'indice suisse des prix à la consommation en septembre 1983

Les indices et taux de variation des neuf groupes de marchandises et de services sont les suivants :

Groupes de marchandises et de services	Indice septembre 1983 Variation en % par rapport à		
	déc. 1982 = 100	août 1983	septembre 1982 ^b
Total	101,2	0,1	1,4
Alimentation	101,4	0,3	- 2,4
Boissons et tabacs	100,7	0 ^a	2,5
Habillement	101,9	0,6	2,6
Loyer du logement	101,5	0 ^a	4,4
Chauffage et éclairage	93,8	0,2	- 6,3
Aménagement et entretien du logement	101,5	0,1	2,0
Transports et communications	99,7	- 0,1	- 0,1
Santé et soins personnels	103,4	0,2	4,9
Instruction et loisirs	102,8	0 ^a	4,9

^a N'a pas été l'objet d'un nouveau relevé au cours du mois sous revue.

^b Calculée d'après les valeurs de la nouvelle série converties sur la base de 100 en septembre 1977.

Administration de l'ADIJ et rédaction des «intérêts de nos régions»	
Rue du Château 2, case postale 344 2740 Moutier 1, ☎ 032 9341 51	Rédacteur responsable: Claude Brügger, avocat, 2720 Tramelan
ORGANES DE L'ADIJ – Direction	
Président: Roland Schaller, avocat, 2740 Moutier	Secrétaire général: Claude Brügger, 2720 Tramelan
Abonnement annuel: Fr. 35.—	Prix du numéro: Fr. 5.—
	Caisse: CCP 25-2086